

TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, 8 septembre 2020

Concours Talents des Cités 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes

Deux entrepreneurs de Grenoble et de Vaux-en-Velin distingués Lauréats régionaux

Au cours de l'été, 14 jurys organisés dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) ont désigné les lauréats régionaux de cette 19ème édition du Concours Talents des Cités. Au total, parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la Ville* sont distingués et labellisés « Talents des Cités ».

Ces lauréats vont bénéficier d'une dotation financière et entrent en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à Paris.

A l'initiative du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous".

L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXIe siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

En Auvergne-Rhône-Alpes le jury vient de désigner deux lauréats, qui ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

CATÉGORIE CRÉATION – activité créée depuis moins de 3 ans

Lauréat : Ingrid Joubert

Entreprise : AU LOCAL

Grenoble – quartiers de Teisseire Malherbe, Abbaye Jouaux et Villeneuve

Prix : 2000€

* * liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Parcours

Ingrid Joubert, 32 ans, a travaillé pendant plusieurs années dans des entreprises engagées dans la valorisation des produits locaux ou durables (Naturalia...). Une mission humanitaire avec Médecins sans frontières lui a fait réaliser qu'une alimentation locale et non transformée était l'une des clés d'un mode de vie sain.

Adeline Anglaret a étudié à Sciences Po Grenoble, en se spécialisant dans la transition écologique. Son expérience dans des fermes bio à l'étranger, puis à la Banque alimentaire du Rhône a renforcé son intérêt pour le développement durable.

En 2019, les deux jeunes femmes ont lancé ensemble **AU LOCAL**, un groupement d'achat d'alimentation biologique et locale.

L'idée

En proposant des produits locaux dont les prix sont abordables pour tous, **AU LOCAL** s'engage pour une alimentation saine, locale et durable. Le but est d'ouvrir ce mode d'alimentation à un large public pour attirer des consommateurs peu habitués à l'alimentation en agriculture responsable. En parallèle, l'entreprise participe à l'insertion professionnelle des jeunes du quartier (Chantier jeune SYNERGIE) : elle fait travailler 7 personnes du quartier, 4 sont salariées et 3 sont des jeunes en réinsertion.

L'entreprise

Créée en 2019, **AU LOCAL** propose des paniers alimentaires de produits locaux en agriculture responsable, non transformés, au prix le plus juste et des animations autour de l'alimentation et de l'agriculture locales à destination des écoles du quartiers et des habitants directement.

AU LOCAL a tissé des liens forts avec une trentaine de producteurs locaux, en les rencontrant chacun. Un service de livraison à vélo a été mis en place afin d'apporter aux particuliers leurs paniers à domicile. Les clients passent leur commande via une plateforme web le week-end et le lundi soir, AU LOCAL passe ses commandes auprès des producteurs. Tous les produits sont livrés le vendredi et les paniers personnalisés sont constitués par l'équipe du LOCAL. Pas besoin d'adhésion pour profiter de ce service. Les fondatrices candidatent pour le développement de la SCIC où chacun pourrait prendre une part à 20€.

CATÉGORIE EMERGENCE – porteur de projet

Lauréat : Abderhaman NOUR EBAD,

Entreprise : QAMIAB

Vaux-en-Velin – Quartier de Bron

Prix : 1000€

Parcours :

D'origine afghane, **Abderhaman Nour Ebad**, 29 ans, est ingénieur dans le génie industriel. Avec trois amis, Nadir TAYACH, Karim BOUCENNA et Hilel TAGAROUNT, il décide de créer une entreprise afin de commercialiser « l'or rouge », le safran d'Afghanistan. En mettant en commun leurs compétences de marketing, d'ingénierie et de performance énergétique, ils montent une entreprise originale.

L'idée

QAMIAB est une entreprise qui veut commercialiser, en circuit-court, du safran provenant directement des cultures afghanes. Ce safran fera l'objet d'un double contrôle ISO 3632 en laboratoire en Afghanistan et en France et il sera conditionné en France. Si l'Afghanistan est connu pour la culture de pavot à opium, Qamiab veut faire connaître ce pays à travers d'autres cultures comme le safran, afin de faire évoluer son image et encourager l'emploi en Afghanistan.

L'entreprise

QAMIAB souhaite développer le safran sous forme de gomme fruitée dans le cadre d'un complément alimentaire pour offrir une réponse naturelle, pratique, et éthique aux troubles du sommeil et au stress.

QAMIAB démarrera son activité par la vente en ligne. L'objectif des entrepreneurs est d'employer des jeunes, afin de les encourager dans leur insertion professionnelle. Grâce à la traçabilité des produits, l'entreprise s'engage à fournir des produits de qualité.

Rendez-vous le 1er octobre à l'UGC Ciné-Cité Bercy pour découvrir les 5 lauréats nationaux

Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Retrouvez les lauréats 2019 :

<http://www.talentsdescites.com/laureats/index/2019/les-laureats-talents-des-cites>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère chargé de la Ville et du Logement** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec l'**ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)**, **France Télévisions**, **Radio France**, **le Club XXIe siècle** et **Art and Blind- lauréate de la première édition du concours -**, il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : www.talentsdescites.com

À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - www.bpifrance-creation.fr/ www.presse.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis

l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DROM, qu'animent 1030 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : www.bge.asso.fr